

Extension portuaire en service « avant la saison estivale »

Barneville-Carteret — Après la mise en eau du chenal en 2020, les travaux d'équipement du port vont bon train. « Notre planning est respecté », se félicite Jean Morin, président de la SPL.

Engagé à l'automne 2019, le chantier évolue depuis mars 2020 suivant les aléas des mesures liées à la pandémie. Après les travaux de terrassement du chenal et de l'ancienne zone d'échouage, le remplacement du seuil et la mise en place de la nouvelle porte abattante au mois d'octobre, arrive maintenant le temps de l'installation des équipements.

Enfoncement des pieux sans difficulté

« Depuis le mois de janvier, les travaux nautiques se poursuivent. Il s'agit de mettre en place les nouveaux pontons ainsi que les extensions des pontons existants. Pour y parvenir, il a fallu tout d'abord assurer la déconstruction du seuil du bassin à flot historique, terrasser l'extrémité du terre-plein du bureau du port et positionner les pieux de guidage des pontons, dont la mise en œuvre vient de s'achever, annonce le Département dans un communiqué. En parallèle a commencé la mise en place des nouveaux pontons puis leur équipement en bornes de distribution d'eau et d'électricité. Ces opérations vont se poursuivre jusque courant juin pour une mise en service de ces nouveaux aménagements avant la saison estivale. »

Président de la SPL (Société publique d'exploitation portuaire de la Manche), Jean Morin se félicite de l'évolution du chantier. « Nous craignons que le fond un peu schisteux pose problème pour enfoncer les pieux. En fait, hormis pour deux pieux tout s'est parfaitement déroulé. Notre planning est respecté, avec peut-être même un peu d'avance. »

Quant à la distribution des places aux plaisanciers, elle est en cours. « On reprend les files d'attente (suivant la taille des bateaux), sachant qu'il est nécessaire de les rafraîchir puisque tous les candidats ne suivent pas, pour des raisons diverses : financières, vente de bateaux, inscriptions ailleurs... »

La demande ne manque pas. « Et puis il y a aussi le port à sec à déve-



L'installation de ces nouveaux pontons donne une autre dimension au port. Elle double la capacité d'accueil du bassin à flot (autour de 700 places), sans augmenter l'emprise portuaire, grâce à la mise en eau d'une partie du chenal. Une idée de la précédente municipalité, portée par le Département dans le cadre de son Plan nautisme « pour valoriser ses atouts maritimes ».

(PHOTO : OUESTFRANCE)

opper. Ce port est privé, il n'a rien à voir avec la SPL, mais pour les plaisanciers sortant moins de dix fois par an, il peut s'agir d'une bonne option », ajoute le premier vice-président

du conseil départemental.

Parallèlement, à ces alternatives, subsiste celle des mises à l'eau par les particuliers avec leurs remorques. La commune leur propose désor-

mais un parking gratuit, à l'entrée de la station, pour libérer l'environnement portuaire et sécuriser le déplacement des marcheurs sur les trottoirs.

Repères

Le port c'est :

13 ha de bassin permanent, contre 4,7 ha auparavant, grâce à la mise en eau d'une partie du chenal.

63 pieux servent à guider les nouveaux pontons.

1 000 m de pontons pour la plaisance, soit cinq nouvelles panes complètes.

345 m de pontons lourds, avec une

panne « grande plaisance » et une panne « multiactivité » au profit notamment des professionnels de la pêche.

Cinq nouvelles passerelles d'accès pour desservir les nouveaux pontons.

100 nouvelles bornes de distribution d'eau et d'électricité.

Une nouvelle borne de distribution

de carburant sur ponton.

6,5 millions d'euros. C'est le coût approximatif de cette extension. « Une prouesse financière », se félicitait Jean Morin à l'ouverture du chantier. On se souvient que l'ancien projet d'extension de 400 places, invalidé par le tribunal administratif le 29 avril 2008 en raison de son emprise dans le havre, était évalué à 23 millions d'euros.